

# XVIII<sup>E</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES.

SECRETARIAT:  
MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE,  
RAPENBURG 67/69, LEIDEN.



LEIDEN,  
7—12 SEPTEMBRE, 1931.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE  
SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HENRI DES PAYS-BAS.

## COMITÉ D'HONNEUR.

- |   |  |
|---|--|
| M. A. VAN DE SANDE BAKHUYZEN<br><i>Bourgmestre de Leiden et Président du Curatorium de l'Université.</i>                                | M. A. L. REIMERINGER<br><i>Echevin de la ville de Leiden.</i>  |
| S. Exc. le jonkheer F. BEELAERTS VAN BLOKLAND<br><i>Ministre des Affaires Etrangères.</i>   | M. le jonkheer A. RÖELL<br><i>Président de la Société Royale „Koloniaal Instituut”; Gouverneur de la province de la Hollande Septentrionale.</i> |
| S. Exc. M. S. DE GRAAFF<br><i>Ministre des Colonies.</i>  | S. Exc. M. J. TERPSTRA<br><i>Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Sciences.</i>   |
| M. le professeur J. HUIZINGA<br><i>Président de la Section d'Histoire et de Lettres de l'Académie Royale des Sciences des Pays-Bas.</i> | M. le professeur J. PH. VOGEL<br><i>Recteur de l'Université de Leiden.</i>   |
| S. Exc. le jonkheer H. A. VAN KARNEBEEK<br><i>Ministre d'Etat; Gouverneur de la province de la Hollande Méridionale.</i>                | M. J. W. IJZERMAN<br><i>Président de l'Institut Royal pour l'étude des langues, des pays et des peuples des Indes Orientales.</i>                |

## COMITÉ D'ORGANISATION.

- |                                 |                                     |                                      |
|---------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| M. le dr. C. VAN ARENDONK       | M. le professeur J. J. L. DUYVENDAK | M. le professeur PH. S. VAN RONKEL   |
| M. le professeur C. C. BERG     | M. le dr. H. H. JUYNBOLL            | M. le professeur C. SNOUCK HURGRONJE |
| M. le dr. P. A. A. BOESER       | M. R. A. KERN                       | M. le professeur G. J. THIERRY       |
| M. le professeur F. TH. M. BÖHL | M. le dr. J. H. KRAMERS             | M. le professeur J. PH. VOGEL        |
| M. le dr. A. DE BUCK            | M. le professeur N. J. KROM         | M. le professeur C. VAN VOLLENHOVEN  |
| M. le professeur B. D. EERDMANS | M. le professeur A. W. NIEUWENHUIS  | M. le dr. W. D. V. WIJNGAARDEN       |

## BUREAU EXÉCUTIF.

- |  |  |
|--|--|
| M. le professeur C. SNOUCK HURGRONJE, <i>président</i> | M. F. G. H. GERLINGS, <i>trésorier</i> |
| M. le professeur J. PH. VOGEL, <i>vice-président</i>   | M. le professeur J. J. L. DUYVENDAK    |
| M. J. H. KRAMERS, <i>secrétaire</i>                    | M. R. A. KERN                          |
| M. C. C. KRIEGER, <i>2e secrétaire</i>                 | M. le professeur PH. S. VAN RONKEL     |

## DEUXIÈME COMMUNICATION

INVITATION. Le Comité d'organisation du XVIII<sup>e</sup> Congrès International des Orientalistes s'adresse par cette deuxième Communication à tous ceux qui s'intéressent aux études orientalistes pour les inviter à devenir membres du Congrès. On est prié de remplir le Bulletin d'Adhésion ci-joint et de le faire parvenir au secrétariat avant le 1<sup>er</sup> avril 1931.

Les personnes de la famille d'un membre du Congrès, qui voudraient accompagner celui-ci, pourront devenir membres associés.

COTISATION. La cotisation a été fixée à 12 florins hollandais (une livre sterling anglais) par membre. Les membres associés paieront la moitié de cette somme.

On est prié de faire parvenir le montant des cotisations à la maison „Scheurleer en Zoonen's Bank” à Leiden. Après réception de la cotisation, la Carte de Membre sera envoyée.

Le paiement de la cotisation peut être effectué:

- en faisant virer (ou en portant le montant) au crédit du compte de chèques postaux néerlandais no. 15461 Leiden, de la maison „Scheurleer en Zoonen's Bank”.
- en envoyant à la dite maison de banque un chèque Londres à £ 1.-.-. ou un chèque Amsterdam à f 12.— (respectivement £ 0.10.-. et f 6.— pour les membres associés).
- en envoyant un mandat-poste de ces mêmes montants.

On pourra aussi payer la cotisation le premier jour du Congrès.